

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **109 (1983)**

Heft 3

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Carnet des concours

Groupe scolaire avec salle de gymnastique et locaux pour la protection civile à Forel-Lavaux

Résultats

Nous pensons qu'il est du devoir d'une revue telle que IAS de présenter aussi les résultats de concours d'architecture de moindre importance, soit que le sujet proposé aux architectes soit modeste, soit que la localisation de l'objet réduise l'impact qu'il pourrait avoir, de par l'éloignement même des grands axes. Pour notre part, nous sommes bien conscients que ce sont de tels bâtiments qui dénaturent, s'ils sont mal conçus, la silhouette d'un village, et ceci de manière durable. Actuellement encore, rares sont les autorités de petites agglomérations qui se décident à mettre sur pied un concours pour leurs bâtiments communaux.

A la fin de l'an dernier, deux concours sur invitation étaient organisés, pratiquement à la même époque; il s'agissait d'un projet pour la construction de la maison de commune de Lavigny, et d'un projet pour la construction d'un groupe scolaire avec salle de gymnastique et locaux pour la protection civile à Forel-Lavaux.

Aujourd'hui, nous vous présentons ce dernier:

Jury

MM. J.-P. Porchet, municipal, président; R. Luscher, arch. FAS-SIA; B. Balli, arch.; G. Hempler, arch. FSAI; P. Perroud, conseiller communal; R. Rosset, inspecteur scolaire; S. Wintsch, arch. SIA; suppléants: MM. R. Delaporte, arch. FSAI; J. Pauly, conseiller communal.

Participants

8 bureaux invités, dont 7 ont rendu leur projet dans les délais. Tous les projets sont recevables, mais l'un d'entre eux déroge à l'art. 72 LR, et se voit exclu de l'attribution des prix.

Au premier examen: trois éliminés.

Au deuxième examen: un éliminé.

Au troisième examen: le classement suivant est décidé:

- 1^{er} prix: Fr. 7000.— Atelier Lonchamp + Froidevaux, arch. FAS-SIA, Lausanne. Ingénieur: V. Gétaz, SIA.
 2^e prix: Fr. 6000.— Bureau F. Brugger, E. Catella, E. Hauenstein, arch. Lausanne. Ingénieur: J. Boss, SIA.
 3^e prix: Fr. 5500.— Atelier Cube, G.-E. Collomb, M.-H. Collomb, P. Vogel, Lausanne.
 Achat: Fr. 1500.— Atelier Acte, P. Chiché et D. Papadaniel, Lausanne. Ingénieurs: Tappy et Duttweiler, SIA.

En outre, le jury décide d'accorder une rétribution de Fr. 1500.— aux 7 concurrents qui ont rendu leur projet.

Et pour conclure, le jury recommande: «Au vu des qualités reconnues du projet..., le jury propose, à l'unanimité, au maître de l'ouvrage d'attribuer à l'auteur du 1^{er} prix le mandat de poursuite des études et de la réalisation, en tenant compte des critiques formulées».

Le concours de Forel-Lavaux est de ceux qui s'inscrivent dans une grande orthodoxie de schéma d'organisation et, en l'occurrence, cette rigueur est souhaitable. Certes, l'obligation d'avoir une majorité d'architectes dans le jury peut rendre la position des représentants des autorités délicate; nous aurons sans doute l'occasion d'en reparler à propos d'un autre concours.

F. Neyroud

Choix d'un bâtiment pilote pour un projet de recherche dans le domaine de l'utilisation passive de l'énergie solaire

Appel d'offres pour une élaboration parallèle

La Suisse participe à un projet de recherche de l'Agence internationale de l'énergie visant à promouvoir l'utilisation passive de l'énergie solaire dans des maisons à plusieurs appartements et des villas contiguës. Ce projet axé sur la pratique intéresse les architectes, spécialistes de l'énergie et maîtres de l'ouvrage potentiels en Suisse, travaillant actuellement sur des plans de ce genre et qui seraient disposés à les intégrer au programme de recherche. La responsabilité du projet incombe à la division de physique du bâtiment du LFEM, qui veut se servir du bâtiment pilote pour

mettre à l'épreuve de nouveaux instruments de conception (manuel pour architectes), déterminer le bilan énergétique et analyser les valeurs ainsi obtenues. Ses objectifs sont les suivants:

- promouvoir la volonté d'innover dans le domaine de l'énergie solaire passive et hybride;
- faire la preuve de substantielles économies d'énergie réalisables sans négliger les critères formels, de construction, d'utilisation et financiers.

Déroulement de l'élaboration parallèle

Deux phases sont prévues:

- I. Remise de documents de projets existants au jury (nombre de participants illimité).
- II. Elaboration parallèle par un nombre limité de groupes de travail, en particulier: remanier les projets reçus à l'aide des instru-

ments de conception disponibles; puis choisir un projet (et un groupe de travail) devant être intégré au programme de recherche.

Il n'est pas prévu d'indemnité pour les phases I et II. Les coûts supplémentaires qu'elles engendreront sont couverts (crédit de recherche).

Un règlement spécifique fixe les droits et devoirs des participants et du jury. Il ne s'agit pas d'un concours au sens du règlement SIA 152.

Les projets remis devront avant tout être réalisables dans les deux ans. Le jury se compose de spécialistes assumant une fonction au sein du projet AIE (R. Hastings, agent exécutif, par exemple), ou qui exercent une activité dans le domaine de l'architecture solaire.

Pour de plus amples informations, s'adresser au délégué à l'élaboration parallèle: Manfred Leibundgut, arch. dipl. EPF, c/o Aarplan, Atelier f. Architektur und Planung, Lorrainestrasse 6, 3013 Berne, tél. 031/42 51 51 ou 42 51 52.

Bourses pour étudiants-travailleurs

La société Philips met des bourses d'études à disposition d'étudiants-travailleurs et d'étudiantes-travailleuses suisses en sciences économiques et en sciences techniques (y compris physique appliquée et mathématiques appliquées) abordant leurs examens finals. Elles ont pour but d'alléger matériellement la préparation de ces examens. Ces bourses sont destinées cette année à des étudiants-travailleurs ayant accompli leur scolarité dans les cantons de Fribourg, de Glaris, du Jura, de Nidwald, d'Obwald, de Schwyz, du Tessin, d'Uri ou du Valais et qui poursuivent actuellement leurs études à l'une des hautes écoles suivantes:

Universités de Bâle, Berne, Fribourg, Genève, Lausanne, Neuchâtel, Zurich, EPF de Lausanne ou de Zurich, Ecole supérieure d'études économiques et sociales de Saint-Gall. Les bénéficiaires seront désignés par une commission des bourses d'études composée de deux professeurs suisses et d'un membre de l'organisation Philips.

Les étudiants-travailleurs et étudiantes-travailleuses remplissant les conditions sont invités à demander jusqu'au 25 février 1983 au plus tard une formule de candidature auprès de Philips SA, Commission des bourses d'études, case postale, 8027 Zurich.

Personnalité

Bruno Thürlimann

Dans les numéros spéciaux consacrés par *Schweizer Ingenieur und Architekt* à l'anniversaire du professeur Thürlimann

(N°s 6 et 7 des 3 et 10 février 1983), on trouvera les articles suivants:

Zum Geleit, von Konrad Basler, Esslingen-Egg.

Flowers: Ein neues Finite-Element-Programm für Lehre, Forschung und Praxis, von Ed. Anderheggen, Zürich.

Durch Menschen verursachte Bauwerkschwingungen — erläutert am Beispiel einer Turnhalle, von H. Bachmann, Zürich.

Schweizer Ingenieure in den USA und die Bedeutung ihrer Aktivitäten für die Schweiz, von J. C. Badoux, Lausanne.

Ein Finite-Element-Modell für die Erfassung der Interaktion zwischen Schub, Normalkraft und Biegung, von G. Bazzi, Zürich.

Über Nachweise im Gebrauchszustand, von M. Birkenmaier, Zürich.

Über den Einfluss von Rissen beim Rammen von Pfählen, von A. L. Bouma, Delft.

Spannungsumlagerungen in bewehrten Betonkonstruktionen durch Kriechen und Schwinden des Betons, von A. S. G. Bruggeling, Delft.

Zement und Politik, von H. Eichenberger, Zürich.

Was charakterisiert einen guten Ingenieur — Aphorismen eines Chefs, von A. Etterlin, Luzern.

Räumliche Bewehrungsnetze im Verbund mit Superleichtbeton — ein neues Bauverfahren, von H. B. Fehlmann, Küsnacht & M. Grenacher, Brugg.

Zur Berechnung und Bemessung von Fachwerkträger mit Knotenplatten in eingeschlitzten Hölzern, von E. Gehri, Zürich.

Hängeleitung Felskinn in Saas Fee, von J. Grob, Arlesheim.

Gedanken zur Brückenaesthetik, von H. von Gunten, Zürich.

Hinweise zum Nachweis der Standsicherheit von Rahmen aus Stahlbeton, von J. Kammenhuber, Aachen.

Modelle für die Leitung von Bauprojekten, von H. Knöpfel, Zürich.

Über Sinn und Nutzen von Belastungsversuchen an Bauteilen und Bauwerken, von M. Ladner, Dübendorf.

Die SIA-Normen — Struktur und Geltung, von M. Lendi, Zürich.

Lastanordnung und Tragwerkwiderstand, von P. Lüchinger, O. Wenaweser & R. Wolfensberger, Zürich.

Über die Bedeutung von Gleichgewichtsbetrachtungen im Massivbau, von P. Marti, Toronto.

Die Gateway-Brücke in Brisbane, Australien, von P. Matt, P. Roelli, A. Vaucher & J.-M. Voumard, Bern.

Gefährden Temperaturspannungen Spannbetonbrücken, von C. Menn, Zürich.

Zur probabilistischen Erdbebenberechnung von Tragwerken, von D. Pfaffinger, Zürich.

Normen, Regeln der Baukunde, Mittel der Vertragsgestaltung und des Abbaus von Handelshemmnissen, von M. Portmann, Bern.

Bauingenieurwesen: Woher, wo-zu, wohin, von A. Pozzi, Zürich.

Zur Berechnung und Bemessung von vorgespannten Platten, von P. Ritz, Horw.

Brückenbrüstung, ein wichtiger Bauteil, von A. Rösli & A. Hächler, Zürich.

Über den Ausdruck unserer Bauwerke, von W. A. Schmid, Zürich.

Biegewellen in Sandwich-Strukturen, von M. Sayir, Zürich.

Unkonventionelle Überlegungen zum Thema «Sicherheit», von J. Schneider, Zürich.

Denkanstöße im Grundbau oder die Lösung grundbaulicher Probleme mittels Gefährdungsbildern, von U. Vollenweider, Zürich.

Traglastberechnung gekrümmter Stahlbeton- und Stahlbeton-Träger aufgrund der Plastizitätstheorie, von R. Walther & B. Houriet, Lausanne.

Einfache Berechnung von Rahmen-Schubwand-Systemen, von B. Zimmerli, Zürich.

Congrès

5^{es} Journées du droit de la construction

Fribourg, 22-24 mars 1983

C'est en 1975 qu'ont été organisées pour la première fois les Journées du droit de la construction. Personne ne pensait alors qu'elles seraient répétées; personne ne se doutait surtout qu'elles deviendraient une véritable «institution». Depuis, tous les deux ans, l'Université de Fribourg rassemble durant deux jours tous ceux qu'intéresse le droit de la construction.

Les 5^{es} Journées, auxquelles sont conviées toutes les personnes intéressées, resteront dans la tradition: on y réunira juristes et non-juristes; on y alternera les exposés et les discussions; on s'y exprimera en allemand (les 22 et 23 mars) et en français (les 23 et 24 mars). Quant au programme, il abordera les questions les plus diverses et les plus actuelles du droit de la construction.

La première journée sera tout entière consacrée au droit privé: on commencera par vérifier dans quelle mesure le maître de l'ouvrage est bien aussi maître du contrat: peut-il en modifier le contenu ou même le résoudre? Est-il libre de ne pas le conclure lorsque le contrat de vente du terrain stipule qu'il devra mandater tel architecte ou tel entrepreneur? On examinera ensuite plusieurs aspects du problème des risques dans la construction: qui supporte les conséquences de la destruction ou de la détérioration de l'ouvrage? Qui, du maître, de l'entrepreneur ou du fournisseur, doit assumer les risques liés aux matériaux? Quelles sont les questions les plus actuelles touchant les risques liés aux défauts de l'ouvrage?

La seconde journée sera divisée en deux parties: dans le contexte du droit public, d'abord, on évoquera les problèmes que pose l'aménagement du territoire en

Suisse romande, puis plus spécialement, l'équipement des zones à bâtir; on s'interrogera ensuite sur le rôle toujours grandissant que prennent les dérogations en droit de l'aménagement du territoire et de la construction. Dans un contexte plus général ensuite, il sera question de deux révisions: la révision du droit du contrat d'entreprise, pour laquelle l'Office fédéral de la Justice a récemment mené une enquête dont les principales conclusions seront présentées, et la révision des Règlements SIA applicables aux contrats d'architecte et d'ingénieur.

Le Séminaire du droit de la construction espère vivement que ces rencontres permettront une nouvelle fois, dans le cadre fribourgeois, de favoriser les échanges entre participants, quelles que soient leur langue, leur formation ou leur profession. Afin de maintenir le contact avec le Séminaire du droit de la construction, les participants recevront gratuitement pendant deux ans (1983/1984) la revue qu'il édite: «Baurecht — Droit de la construction».

6^e Séminaire sur les techniques de modélisation des systèmes énergétiques

Appel aux contributions

Le 6^e Séminaire de modélisation des systèmes énergétiques est organisé à Lausanne les 16 et 17 juin 1983. Son thème est *Scénarios et potentiel des procédés énergétiques*.

Les principaux sujets abordés seront les suivants:

- procédés d'utilisation et prestations fournies;
- disponibilité et stockage d'énergie;
- distribution régionale;
- stratégie énergétique;
- banques de données sur les procédés énergétiques.

Les personnes désirant participer à ce séminaire et présenter l'état de leurs études sont priées de s'annoncer avant le 30 mars 1983.

Les orateurs s'exprimeront en français ou en anglais. L'IENER (Institut d'économie et aménagements énergétiques) pourra rétribuer les auteurs des principales présentations. Renseignements complémentaires: M^{lle} Jacqueline Lebet à l'IENER, EPF Ecublens, 1015 Lausanne, tél. 021/47 24 83, de 10 h. à 15 h.

EPFL

Mécanique de la rupture

10 et 11 mars 1983

C'est sur ce thème que le Département des matériaux de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne organisera les prochaines journées des matériaux.

Toutes les personnes intéressées sont cordialement invitées.

Renseignements: F. H. Wittmann, professeur, Laboratoire des matériaux de construction, EPFL (tél. 47 28 21 ou 47 28 43).

EPFZ

Conférences

L'érosion torrentielle et superficielle en Italie méridionale

Cette conférence, donnée par M. S. Puglisi, prof. ing., de l'Université de Bari (Italie), présente le problème de l'érosion superficielle et des torrents dans l'Italie du sud placé d'une part dans le cadre national et d'autre part comparé à d'autres régions géographiques. Les causes physiques propres à la nature du terrain et du climat ainsi que les raisons sociales sont analysées.

Dans les 30 dernières années, de gros efforts ont été entrepris pour limiter les dégâts dus à l'érosion en tenant compte d'une échelle des priorités pour le développement économique de l'aire méridionale. Depuis 1970 l'intervention de l'Etat a été renforcée par celle des régions. Celles-ci ont établi dernièrement leur programme de développement économique et par conséquent de lutte contre l'érosion.

Les méthodes et les techniques d'intervention adoptées pour l'aménagement des bassins versants en montagne et en colline dans l'Italie méridionale ne poursuivent pas seulement des buts économiques, mais elles tiennent compte aussi des impératifs de la sauvegarde de l'environnement. Plusieurs exemples sont présentés concernant des corrections de torrents et aménagements des pentes réalisés en Basilicate, Calabre, Campanie et dans les Pouilles. La conférence met l'accent sur l'aspect technique de ces réalisations. Elle aura lieu le jeudi 8 février 1983 à 16 h. 15 dans l'auditoire VAW, 1^{er} étage, Gloriatrasse 37-39, à Zurich.

Vie de la SIA

Communications SVIA

Assemblée générale ordinaire du Groupe des architectes

Les membres du Groupe des architectes sont invités à participer à l'assemblée générale ordinaire du groupe qui aura lieu le mercredi 9 février 1983 à 17 h. au Bâtiment du restaurant universitaire de Dornigny, Lausanne.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 février 1982.
2. Rapport d'activité et discussion du rapport.
3. Elections statutaires. Membres du comité GA.

Le comité GA propose à l'assemblée de réélire: MM. M. Barman, G. E. Collomb, Chr. Lietz, N. Mercier, pour deux ans au comité du groupe.

Pour succéder à MM. G. Poncet et B. Bonomi qui ne souhaitent pas renouveler leur

mandat, le comité GA propose à l'assemblée d'élire MM. Daniel Bersier et Ivan Kolecek.

Election du président. Proposition du Comité GA.

M. Nicola Mercier, jusqu'ici vice-président du groupe.

4. Candidature: M^{me} Flore Struby, arch. dipl. Ecole spéciale d'architecture de Paris, inscrite au REG. Parrains: MM. B. H. Ph. von Streng, G. van Bogaert.

5. Programme d'activité 1983.

6. Divers.

Une visite informelle des restaurants universitaires aura lieu sous la conduite de M. N. Mercier.

A l'issue de l'assemblée, un membre du groupe des architectes de la section genevoise de la SIA nous présentera la réflexion que ce groupe a développée sur le problème des *Concours d'architecture*, en se référant à la norme SIA n° 152. Il abordera également les projets ainsi que les objectifs du groupe.

Cette présentation sera suivie d'un apéritif servi à tous les participants, ainsi que d'un repas réservé aux personnes inscrites (prix du repas, vin et café compris: 32 fr. par personne).

Assemblée générale ordinaire du Groupe des ingénieurs

Les membres du Groupe des ingénieurs de la SVIA sont invités à participer à l'assemblée générale ordinaire du groupe, fixée au vendredi 11 février 1983 à 17 h. 30, Auditoire Centre Est 2 (CE 2) de l'EPFL-Ecublens.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 février 1982.
2. Rapport présidentiel.
3. Elections statutaires au comité du groupe:

MM. Vital Lachat, ingénieur géomètre; René Noppel, ingénieur-chimiste; Jean-Daniel Marchand, ingénieur civil, pour remplacer MM. B. Biner, ing.-géomètre, W. Hirsbrunner, ing.-chimiste, qui arrivent au terme de leur mandat ainsi que M. D. Langer appelé au comité SVIA.

4. Présentation des nouveaux membres admis en 1982.
5. Propositions individuelles et divers.

Après cette partie statutaire, nous aurons le plaisir de suivre l'exposé que M. J.-M. Henry, responsable des activités de l'Institut d'organisation industrielle de l'EPF pour la Suisse romande et les pays francophones, a bien voulu accepter de présenter et portant sur l'*Institut d'organisation industrielle de l'EPF*, un moyen de formation ou de recyclage des ingénieurs, un atout au service des entreprises.

19 h.: apéritif offert aux membres et repas au restaurant Le Copernic, 1^{er} étage du Centre Est (prix du repas: 30 fr. 50, 3 dl vin et café compris).

Documentation générale

Voir page 12 des annonces.